



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 17 juin 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, messieurs les conseillers Jocelyn Blondin et Stéphane Lauzon.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint ainsi que M^e Claude Alain, André Barbeau, Luc Bard, Geneviève Bertrand, Ronald Bilodeau, Jean Boileau, Gilles Desjardins, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marco Lalonde, Réjean Martineau, Marc Phaneuf et Mario St-Pierre.

CP20140617-P1

PRO FORMA 2014 - BUDGET

9 h 30 – Monsieur André Barbeau, accompagné de messieurs Michel Tremblay et Mario St-Pierre, présente aux membres du conseil la situation financière 2014 pour les quatre premiers mois de l'année. Un surplus net de 300 000 \$ est prévu.

L'administration recommande de retirer des budgets des services, les économies réalisées suite à l'ouverture de soumissions (350 000 \$) et d'utiliser le gel des imprévus (1 250 000 \$) afin de porter le surplus à 1 900 000 \$.

CP20140617-P2

WINDMILL – MISE À JOUR DU SITE DOMTAR

10 h 15 – Monsieur Réjean Martineau, accompagné de messieurs Donald De Grandmont et de Rodney Wilts de Windmill Development Ltd, présente le plan directeur du projet de développement du site Domtar.

Le projet fera l'objet d'une modification de zonage prévu pour le 23 septembre 2014.

Des demandes sont faites sur les points suivants :

- La tenue d'une réunion d'information pour le public sur le projet;
- Que le nom des rues et des quartiers reflète l'histoire de Gatineau et l'identité des lieux;
- L'implication et l'intervention d'Hydro Québec dans le projet en ce qui a trait à leur bâtiment au Trou du Diable;
- Des propositions d'arrimage et de lien du projet avec les rues Eddy, Montcalm et le centre-ville de Gatineau;
- Des propositions relatives à la configuration des rues Alexandre-Taché et Laurier.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 35.

Reprise du comité plénier à 11 h 45.

CP20140617-P3

STATIONNEMENT DE NUIT SUR RUE EN PÉRIODE HIVERNALE

11 h 45 – Monsieur Luc Bard, accompagné de M^c Geneviève Bertrand et de monsieur Ronald Bilodeau, présente, dans un premier temps, le bilan du projet pilote de la saison 2013-2014 sur le stationnement de nuit en période hivernale.

Ce projet ciblait les districts de Hull-Wright et du Lac-Beauchamp.

Les impacts sur les opérations de déneigement de même que les considérations financières opérationnelles du projet pilote sont soumis aux membres du conseil.

L'administration recommande de ne pas reconduire un tel projet pilote selon les mêmes paramètres.

Conséquemment, un projet pilote modifié est suggéré.

Trois options sont soumises :

Option 1 : Statu quo

Stationnement hivernal nocturne sur rue interdit sur l'ensemble du territoire de la ville de Gatineau sauf pour 5 rues et 3 stationnements municipaux du 1^{er} décembre au 1^{er} avril de 0 h à 6 h du lundi au vendredi et de 3 h à 6 h samedi et dimanche.

Option 2

Le stationnement de tout véhicule routier est prohibé sur tout chemin public durant la nuit lorsqu'une opération de déneigement est déclenchée (accumulation de neige d'au moins 7 cm est prévue par Environnement Canada dans la région d'Ottawa ce qui comprend le cas où l'on prévoit 5 à 10 cm de neige).

- En vigueur jusqu'à l'annonce de la levée.
- Interdit : lundi au vendredi de 0 h à 6 h et samedi au dimanche de 3 h à 6 h.
- 1^{er} décembre au 1^{er} avril.

Considérations financières de cette option :

Réduction des prévisions de revenus à 155 000 \$ en 2014 et 500 000 \$ pour les années subséquentes quant aux dépenses autorisées, à même les imprévus, une somme de 75 000 \$ (budget campagne publicitaire : 60 000 \$ en 2014-2015 et 40 000 \$ pour les années subséquentes, ajout de ressources – CANU : 5 000 \$ et nouvel affichage aux entrées de ville : 10 000 \$).

Option 2A – Pour détenteur de permis

Le stationnement de tout véhicule routier est prohibé sur tout chemin public durant la nuit à l'exception d'un détenteur de permis qui l'autorise. Toutefois, lorsqu'une opération de déneigement est déclenchée, le stationnement est interdit pour tous (accumulation de neige d'au moins 7 cm est prévue par Environnement Canada dans la région d'Ottawa ce qui comprend le cas où l'on prévoit 5 à 10 cm de neige).

- En vigueur jusqu'à l'annonce de la levée.
- Interdit : lundi au vendredi de 0 h à 6 h et samedi au dimanche de 3 h à 6 h.
- 1^{er} décembre au 1^{er} avril.

Considérations financières de cette option :

Réduction des prévisions de revenus à 75 000 \$ en 2014 et 300 000 \$ pour les années subséquentes, augmentation des ventes de permis pour des revenus additionnels estimés entre 127 500 \$ et 255 000 \$ selon un coût de permis de 85 \$. Quant aux dépenses, celles-ci sont estimées à 95 000 \$.

AMENDEMENT :

Proposé par monsieur le conseiller Marc Carrière
Appuyé par monsieur le conseiller Richard M. Bégin

de modifier l'option 1 comme suit :

De permettre le stationnement de nuit pendant la période hivernale advenant qu'aucune neige n'est tombée entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} avril.

Advenant une tempête de neige, la Ville décrètera l'application du règlement et l'interdiction de stationnement de nuit.

De plus, le stationnement de nuit en période hivernale sera permis entre le 23 décembre et le 3 janvier à moins d'un décret de la Ville.

Un tour de table est fait sur cet amendement.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Josée Lacasse	M. Mike Duggan	M. Jocelyn Blondin
M. Richard M. Bégin	M. Maxime Tremblay	M. Stéphane Lauzon
M. Denis Tassé	M ^{me} Mireille Apollon	
M ^{me} Myriam Nadeau	M ^{me} Louise Boudrias	
M. Jean Lessard	M ^{me} Denise Laferrière	
M. Marc Carrière	M. Cédric Tessier	
M. Martin Lajeunesse	M. Gilles Carpentier	
M. Maxime Pedneaud-Jobin	M ^{me} Sylvie Goneau	
M. Daniel Champagne		

L'amendement est accepté à la majorité.

Un tour de table est fait sur l'option 1 modifiée (1A).

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Josée Lacasse	M. Mike Duggan	M. Jocelyn Blondin
M. Richard M. Bégin	M. Maxime Tremblay	M. Stéphane Lauzon
M. Denis Tassé	M ^{me} Mireille Apollon	
M ^{me} Myriam Nadeau	M ^{me} Louise Boudrias	
M. Jean Lessard	M ^{me} Denise Laferrière	
M. Marc Carrière	M. Cédric Tessier	
M. Maxime Pedneaud-Jobin	M. Gilles Carpentier	
M. Daniel Champagne	M ^{me} Sylvie Goneau	
	M. Martin Lajeunesse	

L'option 1A est rejetée à la majorité.

Un tour de table est fait sur l'option 2A comprenant un permis à 85 \$.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Mike Duggan	M ^{me} Josée Lacasse	M. Jocelyn Blondin
M. Maxime Tremblay	M. Richard M. Bégin	M. Stéphane Lauzon
M ^{me} Mireille Apollon	M ^{me} Louise Boudrias	
M. Gilles Carpentier	M ^{me} Denise Laferrière	
M ^{me} Sylvie Goneau	M. Cédric Tessier	
M. Martin Lajeunesse	M. Denis Tassé	
	M ^{me} Myriam Nadeau	
	M. Jean Lessard	
	M. Marc Carrière	
	M. Maxime Pedneaud-Jobin	
	M. Daniel Champagne	

L'option 2A est rejetée à la majorité.

Un tour de table est fait sur l'option 2A sans permis.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Louise Boudrias	M ^{me} Josée Lacasse	M. Jocelyn Blondin
M ^{me} Denise Laferrière	M. Richard M. Bégin	M. Stéphane Lauzon
M. Cédric Tessier	M. Maxime Tremblay	
M. Denis Tassé	M ^{me} Mireille Apollon	
M. Martin Lajeunesse	M ^{me} Myriam Nadeau	
	M. Gilles Carpentier	
	M ^{me} Sylvie Goneau	
	M. Jean Lessard	
	M. Marc Carrière	
	M. Maxime Pedneaud-Jobin	
	M. Daniel Champagne	

L'option 2A sans permis est rejetée à la majorité.

Considérant les résultats des tours de table, les discussions relatives au stationnement de nuit en période hivernale se feront dans le cadre du caucus préparatoire du 8 juillet 2014.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Bilan des opérations du centre sportif
2. Extrait numéro CA-14-15-010 du procès-verbal de la première assemblée publique du conseil d'administration 2014-2015 de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue le 5 mai 2014 – Mise sur pied d'un comité de travail des partenaires régionaux entourant l'élaboration pour la période 2013-2017 d'une entente spécifique de régionalisation en matière de mobilité territoriale et internationale en Outaouais
3. Extrait numéro 14-05-219 du procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais tenue le 15 mai 2014 – Inscription de la région de l'Outaouais au carnet Québec à moto
4. Procès-verbal de la réunion de la Commission permanente sur l'habitation tenue le 5 février 2014
5. Procès-verbal de la réunion de la Commission permanente sur l'habitation tenue le 2 avril 2014
6. Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 3 mars 2014
7. Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif agricole tenue le 24 mars 2014
8. Procès-verbal des réunions du Comité consultatif d'urbanisme tenues les 3 mars et 8 avril 2014
9. Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 14 mai 2014
10. Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 5 mai 2014
11. Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 8 avril 2014
12. Pétitions déposées lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2014 de madame Cheryl Lyttle – Opposition à la dérogation mineure – 79, chemin Fraser

13. Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2014 de madame Carol Kerr – Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau – Chapitre 1, définitions
14. Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2014 de madame Carol Kerr – Vente d’animaux de compagnie dans tous les magasins, marchés publics et les marchés aux puces
15. Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2014 de monsieur François St-Jean – Parc fluvial de la Rivière-Blanche
16. Document déposé lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2014 de monsieur André Lajoie - Renouvellement du bail du terrain utilisé par Produits Kruger

Fin du comité plénier public à 13 h.

M^e Suzanne Ouellet
Greffier
Service du greffe